

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

Communiqué de presse - Bartrès, le 8 juin 2022

Ruralité

C'est à la mairie de Bartrès dont Gérard Clavé, président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) des Hautes-Pyrénées est le Maire que Benoit Mournet et Gaëlle Vallin se sont exprimés sur les politiques publiques pour la ruralité. Ils sont revenus sur le bilan du quinquennat du Président de la République et sur les perspectives, tant sur le plan national que local. 452 communes sur 469 communes des Hautes-Pyrénées sont classées en zone dense et très peu dense, soit 55% de la population. Le candidat sera attentif à ce que les politiques publiques prennent en compte ce fait majeur qui concerne tous les domaines : l'accès aux soins, l'agriculture, l'enseignement, la mobilité, l'attractivité économique et la sécurité publique.

Le candidat souligne l'importance d'avoir un réseau national d'élus ruraux pour favoriser le partage d'expérience et affirme sa volonté de s'investir pleinement dans les instances locales et nationales pour défendre nos territoires ruraux, comme par exemple au sein de l'association nationale des élus de Montagne.

Bilan du Gouvernement pour la ruralité

Le gouvernement a déployé un « agenda rural » visant une réduction des inégalités territoriales, à la suite de demandes formulées par l'association des maires ruraux de France (AMRF). C'est un plan de 200 propositions pour améliorer la vie quotidienne des habitants et des petites centralités (petites villes, bourgs centres); c'est aussi un plan de soutien aux commerces, la mise en réseau des guichets France Service à moins de 30 minutes du domicile et le déploiement de 150 tiers-lieux dans les zones rurales.

Les territoires ruraux ont bien bénéficié des guichets du plan *France Relance*, avec des dispositifs comme le « Volontariat territorial en administration » (VTA), les « Fabriques de territoires » et le « slow tourisme ». Le volet « Transition agricole, alimentation et forêt » a permis de soutenir 32 660 projets et financer l'aide à l'investissement d'agro-équipements pour les exploitations agricoles pour faire face aux aléas climatiques à hauteur de 130 M€. Les propositions pour l'inclusion numérique se traduisent par la création de postes de conseillers numériques et le « new deal » pour réduire les zones blanches. **17 agences France Services sont en place dans notre département pour guider nos concitoyens dans leur démarches administratives chacune à moins de trente minutes du domicile. Les communes du département ont bénéficié de près de 40M€ de dotation d'équilibre des territoires ruraux (DETR).**

À l'instar du programme « petite ville de demain », nous proposons de porter un programme « petit village de demain », formulé par Michel Gros, vice-président de l'AMRF permettant aux communes de moins de 2000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets de revitalisation.

Contact Presse : Bernadette Sabathier - 06 18 92 92 78 - bernadettesabathier@icloud.com

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

S'engager pour résoudre les déserts médicaux et améliorer l'accès rapide aux soins

Nous voulons lutter contre les déserts médicaux dont notre territoire souffre. Nous soutenons la création de maisons de santé, sans opposer médecine libérale et salarié. Nous défendons la modernisation du plateau technique de l'hôpital pour assurer la qualité et la sécurité des soins, et aussi, pour attirer des professionnels dans la durée. Le Ségur a déjà permis de financer l'EHPAD d'Horgues et de Saint Pé, l'Esat de Madiran. Nous nous impliquerons, personnellement, pour prendre toutes les initiatives nécessaires afin d'attirer médecins et soignants.

Défendre notre agriculture locale

Pour nous, les agriculteurs, les éleveurs et les viticulteurs sont des piliers de notre territoire. La diversité de notre géographie est une force et des synergies sont possibles entre les territoires ruraux : changement climatique (débit rivière -40% d'ici 2050 et changement climatique 2 fois plus rapide en Montagne), maintien de notre souveraineté alimentaire, transmission/reprise de nos exploitations, développement d'outils de transformation, gestion de l'eau et valorisation de nos filières. Cela passera par des investissements nouveaux, notamment dans la numérisation, la robotisation et la génétique. C'est le sens du plan France 2030, à la suite du plan France Relance pour reconquérir notre souveraineté alimentaire, accélérer la transition écologique au service d'une alimentation saine, durable et locale et accompagner l'agriculture et la forêt dans l'adaptation au changement climatique. Pour aller chercher ces financements auprès de guichets nationaux comme FranceAgrimer, les porteurs de projet doivent être accompagnés. Nous saurons être ce facilitateur.

Soutenir l'enseignement dans notre territoire

De nombreuses écoles rurales ont été préservées et depuis la rentrée scolaire 2020, aucune école rurale ne peut fermer sans l'accord du maire. Depuis 2017, l'instruction dès 3 ans est devenue obligatoire. L'aide aux devoirs à l'école et la gratuité des petits-déjeuners permettent de réduire les inégalités. Aussi, faire du lycée professionnel une voie d'excellence, avec la méthode de l'apprentissage s'est traduit par la création de plus de 2000 contrats d'apprentissage signés en 2020 et soutenus par le dispositif *1 jeune 1 solution*. Ici, pour garder ou ré-attirer nos jeunes hauts pyrénéens inscrits dans l'enseignement supérieur, nous souhaitons pousser des projets comme l'université de technologie de Tarbes.

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

Favoriser la mobilité

La place de la voiture demeure centrale. Afin de limiter le coût de l'énergie et l'empreinte carbone des véhicules thermique, un système de leasing a été décidé pour les voitures électriques avec une offre de voitures 100 % française. 1500 primes à la conversion ont été financées dans le département (1M au niveau national). Sur la mobilité douce, le gouvernement a créé près de 13 000 km de pistes cyclables sécurisées. Le ferroviaire continue d'être soutenu, comme la mise en place du train de nuit. Nous serons attentifs à ce que les horaires de bus mis en place par la Région correspondent au besoin. Enfin, officialisé par le Premier ministre Jean Castex en février 2022, l'itinéraire Tarbes-Lourdes va être réaménagé (déviation d'Adé et aménagement de la RN21 à l'entrée de Lourdes).

Favoriser l'attractivité, le développement économique et l'emploi de nos filières touristiques rurales

Grâce à des sites touristiques exceptionnels mondialement connus, et une offre diversifiée - plaines, montagnes, coteaux, stations de ski, thermes et site sanctuaire de Lourdes - les Hautes-Pyrénées sont une destination privilégiée et déjà "quatre saisons". Quand on sait que 1/3 des revenus de notre territoire proviennent de l'activité touristique, soit trois fois plus que la moyenne des autres départements français, tout l'objectif aujourd'hui est de maintenir et accélérer cette diversification, accompagner la montée en gamme et continuer de soutenir les acteurs du tourisme local. Le fonds Ademe pour le tourisme durable pourra être mieux mobilisé.

Sécurité et ordre public aussi pour la ruralité

Si la plus grande transparence doit toujours pouvoir être faite sur les actions des pouvoirs publics, nous dénonçons des propos outranciers qui laisseraient penser que la police de la République tuerait.

Depuis 2017, l'État a reconstitué des forces indispensables. Face à l'insécurité, le Gouvernement a augmenté les effectifs de policiers et gendarmes avec 10 000 nouvelles recrues et le déploiement de 200 nouvelles brigades pour plus de gendarmes en ruralité, la construction de 15 000 places de prison, des offensives renforcées contre les points de trafic de drogue, la création d'une amende contre le harcèlement de rue et des bracelets anti rapprochement pour lutter contre les violences domestiques. Les principes de la laïcité ont été défendus contre tout ce qui les menace comme les séparatismes religieux, en particulier l'islam radical avec la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Plusieurs ministres nous soutiennent

<https://youtube.com/channel/UCNdLi20zxU2m3rTAvBZ5T1w>

